

Clinique du cours Bugeaud

Limoges

L'an mil neuf cent quatorze et le dix du mois de Mai, le Conseil administratif de la Congrégation étant réuni dans la Salle ordinaire de ses délibérations, la Supérieure rappelle :

1^{re} Les démarches faites en Juillet 1913 par Monsieur le docteur Laroche de Périgueux, au nom du docteur Touzelles de Limoges dans le but d'obtenir trois religieuses pour une polyclinique de cette dernière ville ;

2^{re} La visite faite à cette polyclinique par la Supérieure et l'Économe générale le 7 août 1913 ;

3^{re} Les réclamations et les exigences qu'elles jugèrent alors prudent d'émettre devant les docteurs de Limoges (en particulier la construction d'un local et d'un oratoire pour la fête Commémorative)

4^{re} Les promesses par lesquelles, Messieurs les docteurs obtinrent une décision conforme à leurs desirs

5^{re} Les difficultés et les décès qui ont empêchés jusqu'ici l'envoi des Religieuses promises à la Clinique de Limoges (Cours Bugeaud)

Notre Révérende Mère fait connaître ensuite que Messieurs les docteurs de Limoges sont venus, le Vendredi 8 Mai 1914, sommer la Congrégation de tenir ses promesses et que les empêchements (si graves pourtant) qu'elle a dû faire valoir n'ont point fait désister

ces Messieurs de leurs exigences.

En conséquence, Le Conseil ayant minutement réfléchi et délibéré et considérant que l'honneur de la Congrégation est en quelque sorte engagé, décide à l'unanimité l'envoi de trois religieuses à la polyclinique du Cours Bayaard à Limoges avant la fin du présent mois.

Fait et délibéré à Périgueux les jours, mois et an susdits

Signé: M^{re} Agnès Supérieure
M^{re} Eustochie Soissonne
M^{re} St Pierre, M^{re} A. Madeleine, M^{re} St Henry

Voici les détails auxquels il est fait allusion dans la délibération ci-dessus:

Le 31 juillet 1913, Monsieur le Docteur Laroche, membre de la polyclinique de Périgueux Soigna à notre Revérende M^{re} communication d'une lettre à lui écrite par le Docteur Fougères Chirurgien de l'Hôpital de Limoges, professeur à l'École de médecine de cette ville, ancien interne des Hôpitaux de Paris. Cette mission était ainsi conçue: Limoges, 1 Coeur Fougères

Mon cher Ami,

... Nous avons des laïques jusqu'ici. Notre Directrice part et nous voudrions des Religieuses, 3 ou 4 pour Novembre ou Décembre prochain.

Nous faisons construire Service la Clinique une maison avec un tout petit oratoire
Nous sommes décidés à payer très largement Les Soeurs Seront tout à fait libres. Aucun de vous ne se mêle en rien de la conduite de la Maison. Il nous faudrait une Supérieure

très bien; une autre Soeur jeune et débrouillarde pour la préparation des opérations. Quant à la 3^e et à la 4^e, au besoin elles pourraient être moyennes. Nous avons une domestique infirmière modèle, parfait en tout point et religieuse. La femme, parfaite aussi, est et restera notre cuisinière.

La Supérieure peut s'adresser à l'Evêque ou à ses deux Vicaires, les renseignements sur nous seront bons. — Bien cordialement etc

Signé: D^e Youzelles

L'écrite à la Supérieure de répondre aussitôt. Si la Supérieure et une autre Soeur voulaient venir, nous serions très heureuse de leur payer le voyage; dans le cas contraire, nous irions volontiers à Périgueux.

Après avoir causé de cette affaire avec les Soeurs Conseilères, notre M^{de} Mère se rendit à Limoges avec la Mère Leonore. Elles visitèrent la clinique et confèrent avec les Docteurs. Trouvant le local de la Clinique tout à fait insuffisant, elles déclaraient qu'il n'y serait pas envoyé de religieuses avant que le logement et l'oratoire déjà prévus par ces Messieurs ne soient construits.

Très satisfaits de leur entretien avec nos Mères, les docteurs se montrèrent assez faciles pour les conditions pécuniaires qui furent fixées à une somme de ^{allouée annuellement} à chaque Soeur comme frais de voyages et d'entretien.

Le 2^d Mai 1916, S^r St Léon Sicard, S^r St Gerard Mansfield, S^r Thérèse Cabanne ont pris le service de la Clinique du Cours Bayle à

Limoges. Elles y ont été très bien accueillies et
 donnent pleine satisfaction aux malades et aux
 autorités médicales qui se louent à l'envoi de leurs
 services. - En 1915, la petite Communauté de
 Limoges s'est augmentée de S. St. Marc
 Meausseuil.

La Clinique du Cours Bugeaud a été
 abandonnée par nous le 31 ^{Janv} 1919
 Les Sœurs de Sainte - Martha d'Angoulême
 nous y ont succédé. Voici la délibération
 du Conseil qui a décidé le rappel de nos
 Sœurs : « L'an 1919 et le 26 août, le Conseil
 administratif de la Congrégation étant réuni
 dans la Salle ordinaire de ses délibérations,
 sous la présidence de notre Révérende Mère
 Agnès Thure et considérant 1^e le grand
 nombre de fondations avantageuses que nous
 nous voyons forcées de refuser à raison du
 petit nombre des Sujets; 2^e le besoin excessif
 d'une augmentation de personnel en toutes
 nos œuvres, est d'avis, à l'unanimité de fermer,
 au moins provisoirement quelques unes de
 nos maisons moins importantes, ou, plutôt,
 d'en céder momentanément l'administra-
 tion à des religieuses sécularisées ou autres
 Les Communautés Sacrificées ainsi seraient
 Castillonnes et la Clinique de Limoges
 où le climat, le manque d'air et les diffi-
 cultés du service ont déjà compromis la santé
 de plusieurs de nos Sœurs. - Fait et délibéré
 à Périgueux le 26 août 1919 et au Secours.

Signé: S. Agnès Supplé, S. Eustochie Bellay, S. St. Pierre Lafon
 S. Anne Madeleine Meyrieux
 S. St. Rémy de la Croix Desbats